

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 24 MARS 2023

D2023-18
Sécurité
<i>Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD)</i>

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	20	22
Vote POUR	20	
Vote CONTRE	1 (Cyrille BOUCHY)	
Abstention	1 (Florie JAILLET)	
Date de la Convocation		
17 mars 2023		

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

Présents : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Coralie SANGOY, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Nathalie DUMORD.

Absents Excusés : Françoise CURAILLAT, Alain HOUDINET (a donné pouvoir à Annick GUYON), Anthony MARASCO (a donné pouvoir à Guy LONGEPIERRE),.

Monsieur Maire indique au conseil qu'une enveloppe destinée à financer la poursuite du développement de la vidéo protection sur le territoire de la commune sera prévue au budget 2023.

Le montant des travaux est estimé à 61 846.80€ TTC.

<u>lieu d'installation</u>	<u>montant HT</u>	<u>montant de l'aide sollicitée</u>
Rue de la cité fleurie, rue d'Estours, Joug-Dieu D906	36 323,00 €	25 000,00 €
PAV rue de la charrière gautier	9 691,00 €	4 845,00 €
Intérieur mairie	5 525,00 €	4 000,00 €
	51 539,00 €	33 845,00 €
reste à charge commune	17 694,00 €	

Il propose de solliciter l'aide de l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Où cet exposé, le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents en lien à ce dossier.

La secrétaire de séance



Le Maire,
Roger THEVENOT



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 30.03.2023.....

Acte affiché le 30/03/2023..

Acte contresigné le 30.03.2023

Le Maire, Roger THEVENOT